



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/EM.16/3
16 février 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission de l'investissement, de la technologie
et des questions financières connexes

Réunion d'experts sur les incidences de l'IED
sur le développement

Genève, 24-26 janvier 2005

**RAPPORT DE LA RÉUNION D'EXPERTS SUR LES INCIDENCES
DE L'IED SUR LE DÉVELOPPEMENT**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 24 au 26 janvier 2005

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
<i>Chapitre</i>	
I. Résumé du Président	2
II. Questions d'organisation.....	10
<i>Annexe</i>	
Participation	11

Chapitre I

RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT

1. Conformément à son ordre du jour, la Réunion d'experts a examiné la mondialisation de la recherche-développement (R-D) par les sociétés transnationales et ses conséquences pour les pays en développement. Le thème de la réunion est à rapprocher du fait que les pays en développement reconnaissent de plus en plus le rôle que jouent l'innovation et la R-D dans le développement. L'une et l'autre sont indispensables si ces pays veulent moderniser leurs technologies, progresser sur la voie du développement et rattraper les pays développés. Dans la production, le transfert et la diffusion de la technologie, les pays en développement font intervenir les sociétés transnationales les plus importantes sur la scène de la R-D mondiale.

2. Dans son allocution d'ouverture, le Président de la Réunion d'experts a souligné qu'il était particulièrement opportun d'établir un lien entre les questions de la R-D et des sociétés transnationales. Il a fait observer non seulement que certains pays en développement recevaient désormais davantage d'IED dans le domaine de la R-D, mais aussi que cet investissement changeait de nature en ceci qu'il n'était plus destiné uniquement à l'adaptation au marché local. Il est essentiel de déterminer si ce phénomène s'étendra ultérieurement à un grand nombre de pays et, si tel est le cas, dans quelles conditions. (Cela n'exclut aucunement l'existence d'autres acteurs de premier plan dans de nombreux pays engagés dans la R-D, à savoir le secteur public et le secteur privé local.) Parallèlement se pose la question des mesures que peuvent prendre les pays pour mettre les activités des sociétés transnationales au service de leurs propres objectifs de développement. Dans le même ordre d'idées, le Président a posé la question de savoir si la R-D était un luxe réservé aux sociétés relativement riches, laissant entendre que l'intérêt que cette activité présentait pour les pays en développement dépendait en général des aspirations et des politiques de ces pays.

3. Les experts ont examiné les définitions des termes les plus importants en l'espèce. Certains ont souligné l'intérêt d'un élargissement de la discussion, au-delà de la R-D, à la production des connaissances et à l'innovation. D'autres experts ont jugé important d'examiner des cas de R-D dans le secteur des services, et non pas seulement dans le secteur manufacturier, étant donné que l'essentiel du PIB mondial provenait désormais du secteur des services et que la R-D était elle-même une activité de service.

4. Plusieurs experts ont souligné que les sociétés transnationales n'étaient qu'un des protagonistes des systèmes nationaux d'innovation, aux côtés des universités, des centres de recherche, des entreprises locales et des institutions publiques. Les sociétés transnationales ne font généralement pas de recherche fondamentale et il n'est peut-être pas même souhaitable de les y inciter. S'agissant de l'interaction des sociétés transnationales avec les autres protagonistes, la principale question est de savoir comment les pays en développement peuvent participer plus activement au processus de production et de diffusion des connaissances à l'échelle mondiale en tirant parti des activités des sociétés transnationales de manière à compléter les efforts qui sont faits sur le plan national.

5. Les activités de R-D et d'innovation se sont généralement limitées aux pays d'origine des sociétés transnationales, dans une mesure beaucoup plus importante que les activités de fabrication. La complexité des activités de R-D et le besoin de proximité géographique sont les

explications les plus courantes. Cependant, les activités de R-D ont gagné en mobilité internationale au cours de ces dernières années et les pays en développement commencent à s'insérer dans les réseaux mondiaux de l'innovation. En fait, comme certains experts l'ont montré en donnant des exemples de travaux extrêmement complexes liés à la R-D, comme la conception de circuits intégrés, la complexité ne serait plus un obstacle à l'internationalisation de l'innovation. Il a en outre été noté que les marchés des travailleurs et de la technologie du savoir deviennent aussi de plus en plus internationaux.

6. Certains experts ont souligné qu'il était important d'établir une distinction entre les différentes phases de l'internationalisation de la R-D. Jusqu'aux années 60, la R-D avait tendance à se montrer très «casanière» et se cantonnait aux pays d'origine. Amorcée dans les années 60, la *première* vague d'internationalisation de la R-D a concerné principalement les activités visant, dans le cadre de l'exploitation des ressources, à adapter les produits aux marchés locaux. Au cours de la *deuxième* vague, qui a commencé dans les années 70, l'objectif principal était d'adapter certains nouveaux produits à des marchés locaux précis. Pendant la *troisième* vague – qui a commencé dans les années 80 – l'internationalisation de la R-D répondait à la nécessité pour les entreprises de trouver des compétences techniques à l'étranger, notamment dans d'autres pays développés. Cette tendance s'est amplifiée à partir des années 90 et la *quatrième* vague a été marquée par une augmentation de la demande de compétences scientifiques d'une ampleur telle qu'il n'était possible d'y répondre qu'à l'échelle internationale. Pendant cette phase, la recherche-développement en vue d'une augmentation des ressources a également pris de l'importance.

7. Bien que la plupart des activités de R-D restent dans les pays développés, les experts sont parvenus à la conclusion que les pays en développement devenaient plus importants à la fois en tant que pays de destination et pays d'origine des IED dans le domaine de la R-D. Ces dernières années, la Chine et l'Inde sont devenues les premières sources d'IED du monde en développement dans le domaine de la R-D, en partie en raison de la taille et de la croissance rapide de leurs marchés, ainsi que du niveau élevé de leur offre d'ingénieurs et de scientifiques peu coûteux. Tout en faisant observer qu'on trouvait dans toutes les régions du monde en développement d'importants exemples d'activités de R-D menées par des filiales étrangères, les experts ont signalé que ces deux pays avaient particulièrement bien réussi à attirer la R-D qui, en vue d'une augmentation des ressources, est axée sur la mise au point de procédés et de produits pour les marchés mondiaux.

8. Les experts ont noté qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, les activités de R-D des sociétés transnationales étaient relativement limitées, en particulier par rapport à l'Asie. Cela s'explique notamment par le fait que dans la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes les politiques en matière d'IED ont pour objectif principal d'attirer de grandes quantités d'investissements sans accorder beaucoup d'attention à la nature de ceux-ci. Dans cette région, les IED liés à la recherche-développement sont de type adaptatif avec, dans une certaine mesure, la mise au point de nouveaux produits adaptés aux conditions locales ou régionales. Plus récemment, cependant, certains pays comme le Brésil ont commencé à attirer davantage d'IED dans le domaine de la R-D axée sur les applications mondiales (par exemple la R-D concernant les pièces pour automobiles).

9. Les experts ont fait observer en outre que l'Afrique attirait de faibles niveaux d'IED en général et une quantité négligeable d'activités liées à la R-D. Les quelques activités de R-D qui

sont menées se limitent à l'application des connaissances existantes, sans véritable recherche et mise en application de nouvelles idées. Trois grandes raisons à cela ont été avancées: premièrement, le décalage entre la politique scientifique et la politique en matière d'IED (dans de nombreux pays africains, la science, la technologie et l'innovation n'ont pas été intégrées dans les stratégies de développement); deuxièmement, une absence de lien entre la politique de promotion des investissements et la politique de la recherche – en fait, la plupart des politiques en matière d'IED sont centrées sur le capital financier plutôt que sur l'accumulation de connaissances et le capital humain (les organismes de promotion de l'investissement, par exemple, s'intéressent davantage aux projets clefs en main); troisièmement, l'absence d'une culture des partenariats publics-privés. La nécessité d'élaborer des politiques appropriées en matière de technologie et d'innovation a été soulignée. À cet égard, il a été demandé instamment au NEPAD de faire des efforts pour améliorer l'infrastructure en Afrique et promouvoir l'élaboration des politiques en matière de science, de technologie et d'innovation dans la région.

10. Divers experts ont mentionné la question de la taille des pays d'accueil en tant que facteur d'attraction des IED liés à la R-D. La situation des pays les moins avancés (PMA) a fait l'objet d'une mention spéciale, ces pays ayant généralement une base de R-D très restreinte. Il a été signalé toutefois que les IED liés à la R-D pourraient augmenter dans certaines régions. Au Népal, par exemple, il existe des possibilités dans le secteur agricole (culture du thé et phytothérapie). Il a été reconnu que les PMA méritaient une attention spéciale et une aide face aux problèmes qu'ils rencontraient dans ce domaine.

11. Un certain nombre de facteurs de l'actuelle internationalisation de la R-D ont été mis en évidence. Un facteur clef est la pression concurrentielle accrue résultant de la libéralisation et du progrès technologique (en particulier dans le domaine des technologies de l'information et de la communication), qui force les entreprises à dépenser davantage pour la R-D et à accélérer le processus d'innovation tout en s'efforçant de réduire les coûts et de trouver les compétences nécessaires. Il est ainsi devenu possible pour certains pays en développement de se connecter aux réseaux mondiaux de l'innovation. Outre les politiques, divers facteurs liés à l'offre et à la demande ont été mis en avant pour expliquer pourquoi et dans quelles régions se produisait la mondialisation de la R-D: volonté d'approvisionner des marchés de grande taille et en croissance rapide, proximité physique des installations mondiales de production et recherche d'un personnel de R-D moins coûteux à l'étranger, ainsi que de nouvelles idées et de capacités d'innovation, entre autres. De profonds changements dans les méthodes de conception et dans l'organisation sur le plan de l'offre ont aussi contribué à rendre plus nécessaire la mondialisation des activités de R-D. En Inde, l'existence d'instituts nationaux de recherche réputés et le mode de gestion des entreprises locales, par exemple, ont également été cités comme des facteurs spécifiques d'attraction des IED dans le domaine de la R-D. La présence de ressortissants indiens dans les centres de R-D des pays développés pourrait en outre inciter les sociétés transnationales à choisir l'Inde comme lieu d'implantation de leurs laboratoires à l'étranger.

12. Les experts ont noté que les sociétés transnationales des pays développés n'étaient plus l'unique source des IED liés à la R-D. Les sociétés transnationales de pays en développement comme la République de Corée, la Chine et l'Inde investissent de plus en plus (en partant d'un niveau très bas) dans la R-D. Dans l'ensemble, cet IED semble répondre à des motivations similaires à celles des sociétés transnationales des pays développés (soutenir les ventes locales à l'étranger, se rapprocher des installations mondiales de production et recruter des spécialistes étrangers, par exemple). Cependant, alors que dans les centres implantés dans les pays en

développement, l'objectif principal semble être d'exploiter les connaissances existantes, qui ont généralement trait à la technologie de deuxième génération, dans les centres implantés dans les pays développés, la motivation principale est d'accroître la capacité d'innovation par l'acquisition de connaissances et de technologies locales. Certains experts sont parvenus à la conclusion que les avantages liés au coût jouaient un rôle relativement peu important dans l'incitation des sociétés transnationales des pays en développement à investir dans la R-D à l'étranger. Les experts sont convenus qu'il était nécessaire d'approfondir l'étude de l'IED lié à la R-D en provenance des pays en développement pour parvenir à mieux comprendre ce phénomène relativement récent.

13. Un certain nombre d'incidences positives ou négatives potentielles sur les pays d'accueil ont été mises en évidence. Les principales incidences positives directes qui ont été mentionnées sont la création d'emplois bien rémunérés pour des scientifiques et des ingénieurs, une meilleure utilisation des matériaux localement disponibles, un transfert de technologie (nouveaux équipements, laboratoires, etc.) et la conception de produits de consommation mieux adaptés aux besoins locaux. Les incidences positives indirectes sont notamment les retombées pour les entreprises locales, la transmission d'une culture de la R-D à ces mêmes entreprises, la création de disciplines et de spécialisations nouvelles dans les universités locales, la constitution de groupes de R-D et les retombées des sous-produits que les sociétés transnationales ne veulent pas exploiter elles-mêmes.

14. Pour ce qui est des incidences négatives des entrées d'IED dans le domaine de la R-D, les experts ont mentionné le risque d'assèchement du marché du travail, les entreprises locales ayant plus de difficultés à attirer des talents, le risque de pénurie de personnel dans les unités de recherche locales, des relations limitées entre les filiales étrangères et les entreprises et institutions locales et le risque d'abandon des activités nationales de R-D, notamment à la suite d'une acquisition. L'incidence nette sur un pays d'accueil dépend de la nature de la R-D entreprise et des circonstances propres au pays en question. Il a été noté que le renforcement des compétences locales et des capacités d'innovation était essentiel non seulement pour attirer les IED dans le domaine de la R-D, mais aussi pour tirer parti de ces investissements.

15. La mesure dans laquelle les pays en développement pourraient bénéficier de la diffusion des connaissances et de l'innovation dépend en outre de la mesure dans laquelle une société transnationale est intégrée dans l'ensemble du réseau de la recherche, entreprises nationales et secteur public compris. Les conditions de ces interactions (participation ou non au capital, relations avec les fournisseurs, les clients, les concurrents et les universités, sous-traitance ou délocalisation et création de groupements de recherche, par exemple) sont également importantes.

16. Les experts ont tous estimé que des politiques dynamiques de la part des pouvoirs publics pourraient jouer un rôle moteur pour aider à attirer les IED dans le domaine de la R-D et à tirer parti de ces investissements. Les principaux instruments mentionnés par les experts sont liés aux politiques en matière de science, d'innovation et de technologie, ainsi qu'à la politique en matière d'IED. De nombreux experts ont souligné qu'en raison de l'évolution vers des activités fondées davantage sur les connaissances et vers une plus grande internationalisation des activités d'innovation, l'élaboration des politiques en vue d'attirer les IED dans le domaine de la R-D et de tirer parti de ces investissements devait traiter les deux secteurs de l'action des pouvoirs publics d'une manière globale et cohérente. Plusieurs experts ont fait observer qu'il y avait dans

de nombreux pays un manque de cohérence entre les politiques en matière d'IED et les politiques scientifiques et technologiques.

17. Parmi les instruments de politique générale, certains experts ont mentionné la libéralisation de l'IED et le renforcement de l'appareil scientifique et technologique national, y compris les institutions de recherche. Plus spécifiquement, les instruments qui peuvent être envisagés sont entre autres les incitations, les obligations de résultat, la réalisation d'investissements ciblés et la fourniture de biens collectifs (notamment une infrastructure peu coûteuse et de bonne qualité). Un expert a fait observer que dans certains pays en développement, des droits de douane élevés sur les marchandises importées pour les besoins de la R-D compromettaient les efforts qui étaient faits pour créer ou renforcer les capacités dans ce domaine. Divers experts ont souligné l'importance des politiques d'éducation et de formation professionnelle et des efforts pour renforcer le système national d'innovation. Il est également nécessaire d'assurer une bonne division des responsabilités entre le pouvoir central et les autorités locales.

18. Dans ce contexte, le rôle des organismes de promotion des investissements a fait l'objet d'une attention particulière. Dans de nombreux pays en développement, ces organismes ne s'intéressent pas suffisamment aux possibilités d'attirer les IED qui pourraient contribuer à une accumulation des connaissances, privilégiant plutôt l'accumulation de capital sous forme d'actifs corporels. D'aucuns ont fait valoir qu'un organisme de promotion des investissements devait être bien intégré dans le système général d'innovation à l'échelle du pays considéré et que les activités de promotion devraient être harmonisées avec la stratégie générale du pays en matière de développement et d'innovation. Dans le cas de la République tchèque, par exemple, l'organisme de promotion des investissements est chargé de promouvoir la R-D à la fois dans les entreprises étrangères et nationales, d'attirer les IED, ainsi que de proposer des améliorations de l'infrastructure technologique du pays, de collaborer avec les anciens et les nouveaux investisseurs pour faire campagne en faveur de nouveaux investissements liés à la R-D et de promouvoir un resserrement des liens entre les travaux de R-D menés par des filiales étrangères d'une part et ceux qui sont menés par les entreprises et les universités du pays d'autre part.

19. Une importante fonction des politiques est de promouvoir une meilleure intégration entre les sociétés transnationales et les autres acteurs de la R-D, y compris les entreprises nationales, les universités et d'autres organismes, afin que la création et la diffusion des connaissances profitent davantage aux pays d'accueil. Si tous ces acteurs ne sont pas correctement reliés entre eux, il n'y aura ni diffusion des connaissances, ni encouragement de l'innovation. Certains experts ont été d'avis que les pays en développement pourraient généralement bénéficier de la mondialisation de la R-D, mais qu'ils ne pourraient pas en tirer directement parti pour accroître la compétitivité de leurs capacités scientifiques et techniques. Pour ce faire, ces pays doivent compléter les IED dans le domaine de la R-D par des efforts des institutions publiques locales et du secteur privé. Ce point a été soulevé, par exemple, dans le cas de la Chine et de certains pays africains. Un certain nombre d'experts ont souligné qu'il importait d'édifier un partenariat équilibré entre secteur public et secteur privé.

20. Les petits pays en développement peuvent trouver plus difficile d'élaborer avec succès des stratégies pour attirer les IED dans le domaine de la R-D, leur puissance de négociation étant faible et leurs marchés réduits. Dans ce contexte, il est essentiel de fixer des priorités et de se concentrer sur des créneaux dans lesquels ces pays pourraient avoir un avantage comparatif ou concurrentiel. Le renforcement des capacités et des compétences locales est également

primordial pour que ces pays puissent tirer parti des possibilités qui peuvent résulter de la plus grande mobilité des connaissances. Renforcer les compétences et les capacités (en particulier dans le domaine de l'ingénierie) et élaborer une stratégie nationale pour tirer parti des possibilités offertes est un processus à long terme qui peut prendre 20 ou 30 ans mais peut s'avérer très profitable. Certains experts ont fait observer qu'il y avait des précédents, ce qui prouvait que la taille n'était pas une contrainte absolue. Même les petits pays en développement peuvent trouver un créneau et entreprendre des activités de R-D ciblées et proportionnées à leurs forces. Un certain nombre d'experts ont souligné la nécessité d'établir un ordre de priorité entre les objectifs des pouvoirs publics dans les domaines apparentés. Certains ont fait valoir que la coopération régionale pouvait offrir aux petits pays des possibilités de se rendre plus attractifs. D'autres ont affirmé que la mise en place d'une coopération et d'un partenariat avec d'autres pays pouvait dépasser les frontières des régions considérées. La coopération internationale et le partage des données d'expérience avec les autres pays pourraient en outre aider les petits pays à accroître leur aptitude à concevoir et mettre en œuvre des politiques appropriées.

21. Les experts ont examiné le rôle des obligations de résultat dans la maximisation des avantages des IED liés à la R-D dans les pays en développement. En l'absence d'un consensus sur l'utilité de ces obligations, plusieurs experts ont estimé qu'il était important d'établir une distinction entre prescriptions obligatoires et prescriptions facultatives. L'utilisation des premières dans le domaine de la R-D et du transfert de technologie n'est pas interdite par l'Accord de l'OMC sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce, mais fait de plus en plus l'objet de restrictions dans divers accords bilatéraux sur le commerce et l'investissement. Cependant, lorsqu'elles sont liées à la fourniture d'incitations (ou d'autres avantages), de telles prescriptions sont généralement autorisées. Un expert a mentionné qu'il était important de compenser les accords visant à encourager les IED liés à la R-D dans les grandes branches de services d'infrastructure.

22. Les experts ont examiné en outre le rôle des incitations pour ce qui est d'attirer les IED liés à la R-D. Certains ont jugé ces mesures utiles pour inciter des entreprises pionnières, qui seraient suivies ultérieurement par leurs concurrents, à investir à l'étranger dans le domaine de la R-D. D'autres ont mis en doute l'utilité des incitations à la R-D, faisant valoir que les sociétés transnationales avaient tendance à fonder davantage leurs décisions d'investissement dans ce domaine sur d'autres facteurs, comme l'accès aux compétences. D'aucuns ont fait valoir que les pays devaient prendre soin de mettre en balance les coûts et les avantages que cela supposait. Dans ce contexte, certains experts ont noté que les avantages pour l'entreprise qui recevait une incitation devraient être évalués compte tenu des avantages retirés par le pays d'accueil, notamment par suite des retombées. Il a été constaté dans certains pays que les travaux de R-D des filiales étrangères stimulaient les activités de R-D des pays considérés, aidaient les universités à repérer les domaines nouveaux dans lesquels il était nécessaire de renforcer les compétences et suscitaient chez les futurs étudiants un intérêt accru pour les disciplines technologiques.

23. Divers experts ont soulevé la question des droits de propriété intellectuelle (DPI). Certains ont fait observer que les sociétés transnationales qui implantaient des services de R-D dans des pays en développement recherchaient souvent de hauts niveaux de protection de la propriété intellectuelle, mais que les données d'expérience sur l'incidence des DPI sur l'IED dans le domaine de la R-D étaient nuancées. Se référant à l'examen et aux travaux entrepris à l'OMC dans le contexte de l'Accord sur les ADPIC, un expert a rappelé que la protection et le respect

des droits de propriété intellectuelle devraient contribuer à la promotion de l'innovation technologique et au transfert et à la diffusion de la technologie, ainsi que le prévoit l'article 7 de l'Accord.

24. Un expert a fait observer que les pays en développement étaient généralement peu conscients du fait que la propriété intellectuelle représentait une ressource qui pouvait être enregistrée et utilisée pour créer un revenu et que l'utilisation de la propriété intellectuelle en tant que ressource était essentielle au développement dans un contexte économique où le savoir jouait un rôle de plus en plus important.

25. Certains experts ont fait valoir que les pays en développement devraient élaborer de meilleures stratégies en matière de propriété intellectuelle couvrant la création, la propriété et l'exploitation commerciale de la recherche locale. Il s'agirait, entre autres, d'aider les chercheurs et les scientifiques à mieux comprendre l'importance et la valeur de la propriété intellectuelle, ainsi que de créer des systèmes d'incitation à protéger les nouvelles innovations. D'autres ont fait valoir qu'en utilisant mieux leurs régimes de DPI, les pays en développement deviendraient en outre des partenaires plus intéressants pour les sociétés transnationales. Un expert a soulevé la question de l'application des principes des DPI aux connaissances autochtones.

26. Certains experts ont souligné la nécessité de développer les institutions publiques de recherche de création récente. De telles initiatives pourraient aider à stimuler le renforcement des compétences et à accroître la capacité d'assimilation d'un pays. Il a été noté, par exemple, que le Cameroun avait créé un institut de recherche agronomique financé par les pouvoirs publics autour duquel le Gouvernement souhaitait créer des partenariats public-privé.

27. La mesure dans laquelle les politiques des pays d'origine encouragent les sociétés transnationales à investir dans la R-D dans des pays en développement et apportent donc des avantages à ces pays a également fait l'objet d'un examen. Certains experts ont mentionné le rôle positif que peuvent jouer les pays d'origine dans la promotion des IED dans le domaine de la R-D dans les pays en développement, notamment en réduisant les risques encourus par les sociétés transnationales qui mènent des activités de R-D à l'étranger dans des pays en développement. L'Union européenne, par exemple, a contribué aux systèmes d'innovation des pays en développement en encourageant un échange de scientifiques et une interaction plus étroite entre les universités des pays en développement et celles des pays membres de l'Union. En revanche, un expert a noté la préoccupation de certains pays en développement qui estiment que les pays développés ne satisfont pas pleinement à leurs obligations en matière de transfert de technologie pour ce qui est de l'offre d'incitations à leurs entreprises afin que celles-ci procèdent à un transfert de technologie vers les PMA, comme le prévoit l'Accord sur les ADPIC (art. 66.2), bien qu'aucun exemple précis n'ait été donné au cours de l'examen de cette question.

28. Certains experts ont plaidé en faveur d'une plus grande coopération bilatérale entre les institutions pertinentes des pays en développement et des pays développés pour aider à formuler les politiques et à renforcer les systèmes d'innovation dans les pays concernés. La coopération entre la France et les universités chinoises est un exemple de coopération mutuellement bénéfique entre un pays développé où sont basées des sociétés transnationales et un pays d'accueil en développement. Cette coopération a permis de former des chercheurs hautement qualifiés qui pourraient trouver un emploi aussi bien dans les entreprises et les instituts locaux que dans les filiales des sociétés transnationales françaises.

29. Compte tenu de l'importance de l'innovation et de la R-D pour le développement économique et dans l'esprit du Consensus de São Paulo qui met en avant les aspects de la responsabilité sociale qui touchent au développement économique, il a été proposé de dresser une liste d'indicateurs permettant d'évaluer et de mesurer l'apport des sociétés transnationales au transfert de technologie vers les pays en développement. Une telle liste serait une nouvelle contribution à l'analyse de la mondialisation de la R-D dans le contexte de l'évaluation de ce que l'on pourrait désormais appeler «la responsabilité sociale des entreprises en matière de développement».

30. Certains experts ont regretté que, parmi les objectifs du Millénaire pour le développement, il n'y ait pas d'objectif concernant spécifiquement la science, la technologie et l'innovation. D'aucuns ont mis en lumière la nécessité d'étudier les possibilités offertes à la communauté internationale de soutenir le renforcement des systèmes nationaux d'innovation des pays en développement, y compris en améliorant les possibilités offertes à ces pays de bénéficier de l'internationalisation des activités de R-D menées par les sociétés transnationales. Un tel soutien pourrait comporter une assistance à la fois technique et financière.

Chapitre II

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture de la Réunion d'experts

31. La Réunion d'experts sur les incidences de l'IED sur le développement s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, du 24 au 26 janvier 2005.

B. Élection du bureau (point 1 de l'ordre du jour)

32. À sa séance d'ouverture, la Réunion d'experts a élu le bureau ci-après:

Président: M. Enrique Manalo (Philippines)

Vice-Président et Rapporteur: M. Luciano Barillaro (Italie)

C. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

33. À la même séance, la Réunion a adopté l'ordre du jour provisoire distribué sous la cote TD/B/COM.2/EM.16/1; l'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Incidences de l'IED sur le développement.
4. Adoption du rapport de la Réunion.

D. Documentation

34. Pour l'examen du point de fond de l'ordre du jour, la Réunion d'experts était saisie d'une note du secrétariat de la CNUCED intitulée «Incidences de l'IED sur le développement: mondialisation de la R-D par les sociétés transnationales et conséquences pour les pays en développement» (TD/B/COM.2/EM.16/2).

E. Adoption du rapport de la Réunion (point 4 de l'ordre du jour)

35. À sa séance de clôture, la Réunion d'experts a autorisé le Rapporteur à établir le rapport final de la Réunion.

Annexe

PARTICIPATION*

1. Des experts originaires des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la Réunion:

Afghanistan	Madagascar
Albanie	Malaisie
Allemagne	Maldives
Angola	Maroc
Argentine	Mauritanie
Azerbaïdjan	Népal
Cameroun	Panama
Canada	Pays-Bas
Chine	Philippines
Égypte	Pologne
El Salvador	Qatar
Espagne	République démocratique du Congo
États-Unis d'Amérique	Rwanda
Éthiopie	Sénégal
Fédération de Russie	Slovaquie
Finlande	Sri Lanka
France	Suisse
Honduras	Suriname
Hongrie	Thaïlande
Italie	Trinité-et-Tobago
Japon	Yémen
Jordanie	Zambie
Liban	Zimbabwe

2. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la Réunion:

Organisation de coopération et de développement économiques
Centre Sud

3. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées à la Réunion:

Fonds monétaire international
Union internationale des télécommunications
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Organisation mondiale du commerce

* La liste des participants porte la cote TD/B/COM.2/EM.16/INF.1.

4. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la Réunion:

Confédération internationale des syndicats libres

Confédération mondiale du travail

5. Les experts ci-après ont participé à la Réunion:

Mondialisation de la R-D: experts des pays du Nord

M. Dieter Ernst, East-West Center, États-Unis d'Amérique

M. Armin Sorg, Siemens AG, Allemagne

M. Harpreet Khuran, Columbia University, États-Unis d'Amérique

Mondialisation de la R-D: experts des pays du Sud

M. Andrea Goldstein, Centre de développement de l'OCDE

M^{me} Myra Abdul Mutalib, Ingenuity Solutions Berhad, Malaisie

M. Max Von Zedwitz, Université de Tsinghua, Chine

M. Yan Zhong Zhang, Académie chinoise d'ingénierie, Beijing

Incidences des activités de R-D des sociétés transnationales sur les pays en développement: Asie

M. Yuan Zhou, Centre national de recherche sur la science et la technologie au service du développement, Chine

M. Prasada Reddy, Université de Lund, Suède

Incidences des activités de R-D des entreprises dans les pays en développement: Amérique latine et Afrique

M. Robert Grosse, Thunderbird, Garvin School of International Management, États-Unis d'Amérique

M^{me} Ionara Costa, UNU-INTECH, Pays-Bas

M. John Mugabe, NEPAD, Afrique du Sud

Le rôle des politiques nationales et internationales

M. Thomas Andersson, Université de Jönköping, Suède

M. Marek Tiits, Institut des études baltes, Estonie

M. Robert Hejzák, CzechInvest, République tchèque

M^{me} Olga Spasic, OMPI, Genève

M^{me} Jayashree Watal, OMC, Genève

M^{me} Daniela Zampini, BIT, Genève
